	QUEL AFGSU POUR QUEL PROFESSIONNEL?
	Référence: arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 et du 16 mars 2021 relatif à l'AFGSU
AFGSU1	Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
	Par exemple: psychologue, ostéopathe, agent de service hospitalier (ASH), agent de soin, aide dentaire, aide-manipulateur en imagerie médicale, brancardier, animateur, enseignant en activité physique adaptée (APA), personnel de direction, personnel administratif, personnel logistique, personnel de sécurité, assistant de recherche clinique
AFGSU2	Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers
	Médecin et assistant médical
	Chirurgien-dentiste et assistant dentaire
	Sage-femme
	Pharmacien, Préparateur en pharmacie et Préparateur en pharmacie hospitalière
	Physicien médical
	Infirmiers (IDE, IBODE, IADE, PUER, IPA)
	Aide-soignant, Auxiliaires de puériculture
	Ambulancier et auxiliaire ambulancier
	Diététicien
	Manipulateur d'electroradiologie médicale
	Kinésithérapeute, Ergothérapeute et Psychomotricien
	Orthophoniste et Orthoptiste
	Pédicure-podologue
	Audioprothésiste, Opticien-lunetier, Prothésiste et Orthésiste (dont orthoprothésiste, podo-orthésiste, oculariste, épithésiste, orthopédiste-orthésiste)
	Technicien de laboratoire médical et préleveur sanguin
	Assistant de régulation médical
	Accompagnant éducatif et social (AES) = anciennement Aide médicopsychologique (AMP) et Auxiliaire de vie sociale (AVS)